

Imprégnation au silicate, qualité professionnelle AURO N° 306

Fiche technique

Type de produit

Base pigmentée, à base de silicate pur, sans liant synthétique

Emploi

Comme couche d'imprégnation pour les peintures AURO à la chaux et au silicate, en particulier pour la peinture à la chaux AURO N° 344*, qualité professionnelle, pour les applications à l'extérieur.

Propriétés techniques

- Facile d'emploi
- Choix conséquent de matières premières écologiques
- Léger caractère de remplissage
- Non inflammable, non combustible
- A pores ouverts (valeur sd: <0,05m).

Composition

Eau, masses de remplissage minérales, silicate de potasse, dioxyde de titane, gomme xanthane. Les produits naturels ne sont ni exempts d'odeurs, ni d'émissions. Peut entraîner une réaction allergique. Déclaration exhaustive sur www.auro.de.

Teinte

Blanc. Coloration pour intérieur uniquement: avec un max. de 2% de pigments résistants au silicate.

Procédé d'application

Température d'application de 8 °C min. Application rapide et régulière en couches fines à l'aide d'une brosse pour peintures minérales ou d'un rouleau. Selon le degré d'absorption du support, diluer le cas échéant avec le Liant au silicate N° 304*.

Temps de séchage dans des conditions climatiques normales (20 °C/60% d'humidité relative)

- Recouvrable au bout de 24h env., selon la température, l'humidité de l'air et du support.
- Des températures basses de l'air et des murs et une humidité ambiante élevée rallongent le processus de séchage, ce qui peut conduire à la formation de taches.
- La dureté finale est atteinte au bout de plusieurs semaines.

Densité	1,42 g/cm ³	Classe de danger: Néant
Valeur pH	12 env. (fortement alcalin)	
Viscosité	Légèrement pâteux, thixotropique	
Dilution	Avec le Liant au silicate AURO N° 304*. Ne pas diluer à l'eau.	
Consommation	Env. 0,10l/m ² par application. Variable selon le type d'application, la structure et capacité d'absorption du support. Déterminer la consommation à partir d'essais.	
Nettoyage des outils	Laver les outils immédiatement après emploi. Éviter les éclaboussures, les débordements; les enlever immédiatement.	
Stockage	Stocker le produit dans son emballage d'origine fermé, dans un endroit frais, sec, à l'abri du gel. Le tenir hors de la portée des enfants. Stockage à 18°C dans le contenant d'origine fermé: 24 mois.	
Emballage	Polyéthylène.	
Traitement des déchets	Les contenants peuvent faire l'objet d'un recyclage dans des emplacements réservés à cet usage. Les contenants dont les résidus sont secs et solidifiés peuvent être jetés avec les matériaux de construction ou avec les ordures ménagères. Résidus liquides: Code CED 080112; le cas échéant, concerter des partenaires compétents en matière de traitement des déchets.	
Attention	En raison de sa très forte teneur en silicate de potasse, le produit peut entraîner une réaction alcaline, similaire au mortier à la chaux ou au mortier au ciment. Le tenir hors de la portée des enfants. Porter des lunettes de protection hermétiques et des gants de protection résistants aux alcalis. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec la peau, rincer abondamment à l'eau. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette. En cas d'application au pistolet: ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Respecter les données de la fiche de sécurité, ainsi que celles des fiches techniques*.	

Recommandations techniques d'application

Imprégnation au silicate, qualité professionnelle AURO N° 306

1. SUPPORT

1.1 Supports adéquats

Supports minéraux, aptes à la silicification, non traités et résistants aux intempéries à l'extérieur (par exemple enduits, béton, grès-chaux, anciennes peintures au silicate pur). A l'intérieur, le produit convient également pour les supports en argile, les plaques de placoplâtre, le papier peint ingrain, les peintures minérales. Pour les anciens revêtements mats à l'intérieur, éventuellement rendre la surface rugueuse et vérifier la capacité à être recouvert (capacité d'adhésion) du support en effectuant des tests.

1.2 Supports non-adaptés

Bois, surfaces synthétiques ou similaires au plastique. Enlever les anciennes couches de peintures synthétiques, brillantes ou les revêtements comparables à des laques et celles qui ne plus adhérentes ou solides.

1.3 Conditions préalables

Le support doit être ferme, solide, sec, légèrement absorbant, doté d'un pouvoir mouillant, propre, exempt de substances huileuses, de graisses et d'efflorescences, non farineux, non sableux et exempt de substances actives suintantes.

2. APPLICATION DES COUCHES (PREMIÈRE APPLICATION)

2.1 Préparation du support

- Enlever complètement et impérativement les parties qui se détachent, la poussière, la saleté, les résidus huileux, les mousses, les algues, les anciennes couches de peintures synthétiques; poncer les couches de frittage sur les enduits frais ou les surfaces en béton, laver les agents de démoulage, par exemple avec le Nettoyant pour laque et lasure AURO N° 435*.
- Brosser les surfaces farineuses ou lavables, à sec ou les laver.
- Égaliser les trous, fissures, etc. avec un produit adapté au matériau de construction.
- Protéger les surfaces ne devant pas faire l'objet d'un traitement (en particulier, le verre, la céramique, le bois, le métal) et les surfaces environnantes en prenant les mesures de protection nécessaires.

2.2 Traitement de base

- Appliquer une couche d'imprégnation sur les supports fortement absorbants avec le Liant au silicate N° 304* dilué à l'eau (1 part de liant pour 2 parts d'eau).

2.3 Traitement intermédiaire

- Selon le degré d'absorption du support, diluer l'Imprégnation au silicate, qualité professionnelle N° 306 avec le Liant au silicate N° 304* à hauteur de 20% maximum, si nécessaire.

2.4 Traitement suivant

Après une préparation adéquate du support, il est possible de procéder à des applications ultérieures, avec par exemple, la Peinture au silicate, N° 303* ou la Peinture à la chaux, qualité professionnelle N° 344*.

3. APPLICATION DES COUCHES – RÉNOVATION

3.1 Type de support: Surfaces intactes (Entretien)

3.1.1 Préparation du support: Brosser, aspirer et bien nettoyer les anciennes couches stables. Laver la saleté.

3.1.2 Traitement de base: Pas nécessaire, en cas de couches de peinture intactes.

3.1.3 Traitement intermédiaire: Pas nécessaire en cas de couches de peinture intactes. En cas de supports fortement contrastés, il est recommandé d'effectuer un traitement de base comme décrit au point 2.3.

3.1.4 Traitement final: Comme décrit au point 2.4.

3.2 Type de support: Surfaces fortement usées ou endommagées (Réparation).

3.2.1 Préparation du support: Enlever entièrement les anciennes couches de peinture peu adhérentes ou s'effritant; le cas échéant se référer à la description donnée au point 2.1.

3.2.2 Traitement de base: Si nécessaire, imprégner comme décrit au point 2.2.

3.2.3 Traitement intermédiaire: Comme décrit au point 2.3.

3.2.4 Traitement final: Comme décrit au point 2.4.

Consignes d'application

- Température d'application min. 8 °C, max. 30 °C, max. 85 % d'humidité relative, conditions optimales 18-25 °C, 40-65 % d'humidité relative.
- Bien remuer avant l'emploi et pendant l'application.
- Ne pas mélanger avec des produits autres que ceux mentionnés.
- Pendant l'application, éviter l'exposition directe au soleil et l'humidité.
- Pendant le séchage, éviter l'humidité et la saleté.
- Laisser sécher les enduits frais, et particulièrement ceux à forte teneur en chaux au moins 4 semaines, avant de les recouvrir.
- Eviter si possible, les séchages précipités.
- La surface peinte est légèrement transparente à l'état mouillé; elle devient opaque au séchage.
- Des zones légèrement nuageuses peuvent apparaître et sont spécifiques au produit.
- Tous les travaux ultérieurs doivent être adaptés au support et à son utilisation.

Les indications et suggestions figurant dans cette fiche technique sont le résultat de longues années de recherche et d'essais pratiques. Ces indications et suggestions poursuivent un but d'information et de conseil, mais ne dispensent pas, pour autant, l'acheteur ou l'utilisateur de vérifier si le produit correspond effectivement à l'utilisation qu'il souhaite en faire. C'est pourquoi, ces indications n'engagent aucune obligation et aucune responsabilité, d'un point de vue juridique. Le recours à nos conseils professionnels ne saurait donner naissance à un rapport de conseiller à consultant. Les informations figurant dans cette fiche technique perdent leur validité lors de la parution d'une nouvelle version. Etat au 15.02.2008.